



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Commune de Saint-André-de-
Najac

dossier n° PC 012 210 20 U1003

date de dépôt : 03 août 2020

demandeur : EXPLOITATION AGRICOLE PREVOT,
représentée par Madame PREVOT MELANIE

pour : Construction de 4 boxes pour élevage
chevaux et d'un stockage de fourrage et aliments

adresse terrain : CANABRAL, à Saint-André-de-
Najac (12270)

**ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Saint-André-de-Najac,
Maire au nom de l'Etat

Vu la demande de permis de construire présentée le 03 août 2020 par EXPLOITATION AGRICOLE PREVOT, représentée par PREVOT MELANIE demeurant CANABRAL, Saint-André-de-Najac (12270);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction de 4 boxes pour élevage chevaux et d'un stockage de fourrage et aliments ;
- sur un terrain situé CANABRAL, à Saint-André-de-Najac (12270) ;
- pour une surface de plancher créée de 162 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 22 septembre 2020;

Vu l'affichage en mairie du dépôt du dossier en date du 3 août 2020 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Saint-André-de-Najac le: 16/11/2020

Le maire

Christophe Dega



Transmis au pétitionnaire le : 16/11/2020